



LE SERVICE AUX MEMBRES,

NOTRE PRIORITÉ!

XVIII^e congrès, Sainte-Adèle du 26 au 28 octobre 2019

**Rapport du comité de santé et sécurité
Volet prévention**

Portrait de la santé et la sécurité depuis le dernier congrès en 2016

En janvier 2017, la firme ERM a été mandatée par le conseil d'administration d'Hydro-Québec pour enquêter sur ses pratiques en matière de santé et sécurité. Cette demande a été faite suite à la mort de quatre travailleurs sur le chantier de la Romaine. Leur recommandation ; Faire évoluer la culture SST d'un état de contrainte (nous nous contentons de suivre les systèmes en place pour gérer les risques et danger) vers une valeur inscrite dans l'ADN de l'entreprise.

Depuis, quelques initiatives ont pris naissance afin d'amener l'entreprise vers ce virage:

-En mars 2018, élaboration de la déclaration de principes par la direction SST et les CPSS, signée par la suite par Éric Martel à l'été 2018.

-En mars 2018, Mise sur pied du Comité paritaire : processus d'enquête d'accidents. Son mandat est de valider les recommandations de la firme ERM et d'identifier un plan d'action et y participer.

-En mars 2018, dans le cadre de la démarche reliée au changement de culture en SST à HQ, un comité paritaire rôles et responsabilités a été mis sur pied pour participer à la révision des rôles et responsabilité des employés et contribuer à l'élaboration du contenu des capsules de sensibilisation sur les rôles et responsabilités pour le volet employé.

-En mai 2018, premier projet pilote qui avait pour objectif de développer les aptitudes et le savoir-être des équipes en matière de gestion des risques en SST pour les 26 directions ciblées. Pour le 2000 le projet pilote a été fait au CSP au le magasin du 201 Jarry et a servi à tester le carnet d'analyse sécuritaire des tâches. L'idée d'imposer celui-ci aux travailleurs a été rejetée.

- Depuis avril 2019 et jusqu'à la fin 2020, Déploiement des transformations régionales. La stratégie de l'entreprise; La prise en charge de la SST par le milieu. C'est-à-dire de permettre au CRSS/CLSS d'être un peu plus sur le terrain et aider ceux-ci à bonifier la façon de faire de leur comité en leur offrant des outils et des formations pour être plus pro-actif.

-Le 7 mai 2019, Redémarrage du comité paritaire agression par un tiers. Aucune réunion ne s'était tenue depuis 2014 et cette fois-ci toutes les unités syndicales y participent. Le mandat est de revoir les processus et les formations.

-En octobre 2019, le projet pilote porte sur le registre des risques. Présentement la direction est à se demander comment faire pour intégrer à ce registre la portion psychosociale, car il est impossible d'utiliser la même règle de calcul pour les risques physiques.

-D'autres projets pilotes sont à venir sur les dangers critiques de l'entreprise, c'est-à-dire les troubles musculosquelettiques, les sources d'énergie et les véhicules en mouvement. Les informations sur le sujet suivront.

Comité Code de sécurité des travaux

Nous siégeons sur le code des travaux, car nous avons environ 14 titres d'emplois touchés par le Code de sécurité des travaux en Autoprotection qui représente environ 150 employés du 2000.

Le mandat du comité est :

- Recevoir et analyser les demandes de compréhension, trouver des solutions en conformité avec le code à ses demandes et proposer ses solutions aux unités d'affaires.
- Proposer aux unités d'affaires, les modifications requises au code, à la suite d'une demande de compréhension.
- Analyser le contenu technique des formations pour le code et proposer des modifications, si requises.
- Faire le suivi des applications du code sur le terrain.
- Collaborer à la sensibilisation, à la promotion et à l'application du Code.

Le Comité code des travaux est maintenant présidé par M. Marc-André Dolbec Chef comité SST provinciaux à la suite du départ de Gino Saint-Laurent. Pour la partie syndicale, Sébastien Adam à titre de membre en remplacement de Sylvain Tremblay et moi-même, Geneviève Ménard à titre de responsable en remplacement de Serge Labranche.

Au Code des travaux depuis le dernier congrès :

- 185 dossiers traités (de ceux-ci 135 sont de nouveaux dossiers)
- 88 dossiers ont été des demandes de compréhensions
- 146 ont été réglés
- 39 sont toujours actifs
- En moyenne 10 rencontres ont lieu par année en excluant les rencontres pour l'actualisation et les dossiers d'envergures.

L'actualisation du code des travaux pour la 7^{ième} édition débutera l'an prochain. Nous sommes présentement à l'étape des discussions sur les façons de faire.

Comité provincial santé-sécurité (CPSS)

- Le CPSS 2000 est présidé par M. Geoffrey Lefebvre depuis novembre 2017 ainsi que M. Guy Pelletier conseiller santé-sécurité et Mme Camille Mailloux préposée. Pour la partie syndicale Alain Sénéchal, Sébastien Adam à titre de membre et moi-même, Geneviève Ménard à titre de responsable. Tous les CCS sont sous la direction de M. Marc-André Dolbec, Chef comités provinciaux SST.

Au CPSS depuis le dernier congrès

- 103 dossiers traités (88 de ceux-ci sont de nouveaux dossiers)
- 74 ont été réglés.
- 29 sont toujours actifs.
- En moyenne 10 rencontres ont lieu par année, en excluant tous les projets pilotes, les CPSS inter-unités syndicales, les comités paritaires ainsi que les rencontres des CRSS.

Voici le portrait des dossiers majeurs qui ont été traités depuis les 6 derniers mois :

Dossier 0.01 - Enquête et Analyse d'accidents – Rapport

Un comité «travail paritaire» est en place pour élaborer un nouveau plan concernant le processus d'enquête et analyse lors d'évènements accidentels. Sébastien Adam est le représentant pour le syndicat 2000. Un nouvel outil a été élaboré dans intranet qui nous permet de suivre les évènements (REA), selon nos besoins.

Dossier 95.01 – Dossier prévention des agressions

Le 7 mai 2019, la première rencontre du comité paritaire agression par un tiers a eu lieu. Aucune rencontre ne s'était tenue depuis 2014. Le but du comité est de revoir tout le processus et de mettre en place des mesures pour assurer la sécurité des employés. Prendre note que ce comité est maintenant composé des syndicats 2000, 1500, 957 et 4250.

Dossier 118.02 - Structure CRSS

Un grief de portée générale T00-2018-0006 a été déposé au mois d'octobre 2018, dans l'espoir d'accélérer ce dossier qui traîne depuis trop longtemps. Quelques rencontres côté patronal ont eu lieu depuis entre le Chef gouvernance et expertise en SST Marc-André Dolbec ainsi que la chef clientèle Tania Fonrose et le conseiller Jean-Mathieu Sauvé pour faire un projet pilote avec le redémarrage du CRSS Laurentides. Enfin un calendrier a été produit et le premier CRSS Laurentides a lieu le 20 juin 2019. Par la suite, le syndicat a demandé que tous les autres CRSS soit reparti pour accélérer le processus sans attendre le résultat du projet pilote. Montmorency/Mauricie verra le jour sous peu.

Présentement six (6) CRSS sont en fonctions sur 11 dont :

- Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles de La Madeleine
- Côte-Nord
- Laurentides/Laval/Lanaudière/Outaouais
- Montréal-2
- Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Annexe

Dossier 158.01 - Premiers soins – Premiers secours

Hydro-Québec a procédé à l'achat de défibrillateur pour tous les véhicules et les bâtiments d'Hydro-Québec. Nous sommes toujours en attente de la position de la gestion afin de savoir s'il elle fera former premiers secours/premiers soins tous les employés qui ont la possibilité de travailler seul.

Dossier 198.04 - Rencontre CPSS- CRSS

Depuis quelques années des rencontres paritaires inter-unité syndicales CPSS/CRSS ont lieu. Un comité paritaire est mis sur pied pour élaborer la planification de celle-ci. Cette année elle se tiendra à la salle bleue de la place Dupuis le 5 novembre. Pour notre part, le lendemain soit le 6, nous serons réunis au 1010 de Liège afin de tenir notre

rencontre syndicale CPSS/CRSS afin de trouver des pistes d'amélioration et de réflexion sur le fonctionnement des comités.

Dossier 203.04 Statistiques sur les évènements accidentels

Après plusieurs demandes au courant des années précédentes, un outil a été élaboré à la DSS qui permet à tous les comités et même aux employés de faire le suivi et voir l'historique des REA directement sur le portail intranet. L'outil est mis à jour tous les mois.

Dossier 304.02 – Procédure mesures d'urgence – Travail seul

Un courriel a été envoyé à la direction concernant notre inquiétude en lien avec le travail seul et la sécurité des employés au service à la clientèle. Nous venons de recevoir la réponse de la direction, leur réponse ne nous satisfait pas du tout, pour cette raison nous continuons les démarches.

Dossier 314.03 – Risques – Évaluation – Volet travailleur

La DSS a mis de l'avant un carnet en 2018– Analyse sécuritaire des tâches qui a été utilisé dans 5 projets pilotes de la province. (Pour le 2000, seuls les employés du magasin au 201 Jarry l'ont utilisé). À la suite du projet, le carnet n'a pas été retenu.

Dossier 323.01 – Béryllium

Le 4 avril 2019, Hydro-Québec informait le syndicat 2000 sur la présence de Béryllium à l'IREQ. (Produit qui peut affecter les voies respiratoires) Ils nous informent que le béryllium serait apparu à l'IREQ à la suite du projet de stockage d'hydrogène en 1995 dans le local S-3-1(chambre blanche) et que la décontamination des lieux n'aurait pas bien été fait avant d'en changer la vocation. Les locaux où les frottis ont été relevés positifs ont été confinés ainsi que les systèmes de ventilation. Les tests sanguins gratuits sont mis à la disposition de tous les employés. La problématique est la suivante : ce n'est pas parce que le test est relevé négatif aujourd'hui que demain il le sera toujours.

Alcool et drogue en milieu de travail

À titre indicatif une nouvelle règle de gestion a été signée le 17 octobre 2018 concernant l'alcool et drogues en milieu de travail la RH-RG-CONTR-15. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site intranet de l'entreprise.

Soyez certain que votre comité santé et sécurité ne ménage aucun effort quant au maintien de ce principe qui nous est si cher, notre dignité.

Vos responsables

Geneviève Ménard

Alain Sénéchal

Sébastien Adam

Comité provincial de santé et sécurité, Volet prévention.

GM/dg (sepb 574)
Le 3 octobre 2019